

Prix : 8 Francs

N° 8 — 1^{er} Février 1941

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE PRÉSENTE

JENNY JUGO
KARL LUDWIG DIEHL

dans



LA FOLLE ÉTUDIANTE

dh
DESMÉ

UN FILM FOLLEMENT
GAI, TENDRE ET
SPIRITUEL QUI
TRIOMPHE AU COLISÉE



FILM D.F.E. DE JOCHEN HUTH Mise en scène ERICH ENGEL

L'ALLIANCE
CINÉMATOGRAPHIQUE
EUROPÉENNE

présente

HEINRICH GEORGE

dans



UNE CAUSE SENSATIONNELLE

LE FILM LE PLUS CAPTIVANT DE LA SAISON

avec
Jutta FREYBE
Dagny SERVAES
Albert HEHN
Richard HÄUSSLER
Erich FIEDLER
Käte PONTOW

Mise en scène:
Eduard von BORSODY



LE NUMÉRO :
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL



N° 8
1^{er} FÉVRIER 1941



Au COLISÉE

Gros succès de

LA FOLLE ÉTUDIANTE

avec

Jenny Jugo et Karl Ludwig Diehl
Film D.F.E. Mise en scène: Erich ENGEL

A L'OLYMPIA

Un grand film d'aventure

L'Océan en Feu

avec

Hans Söhnker et René Deltgen
Mise en scène: Günther RITTAU
Production TERRA-FILM

Au Cinéma LE FRANÇAIS

Un film délicieux:

PREMIÈRES AMOURS

avec

Hertha Feiler et Rolf Weih
Film Heinz RÜHMANN de la TERRA

Au LORD BYRON

Le meilleur film policier de la saison

MEURTRE AU MUSIC-HALL

avec

Anneliese Uhlig
Mise en scène: Georg JACOBY
Film U. F. A.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

29, Rue Marsoulan, PARIS (12^e)

Tél.: DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique: LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS:

France et Colonies: Un an 125 fr. — Union Postale: 200 fr. — Autres Pays: 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUES DU COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Reunion du 21 janvier 1941 (Directeurs de Studios et Producteurs) 5
Questions sociales 5

COMMUNIQUES DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

Groupement des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques :

Discipline d'abord 5
Sanctions 6
Collectes pour l'Entraide d'Hiver 6
Les Nouveaux Taux de Perception des Taxes pour les Cinémas de Paris 6
Dossiers pour l'ouverture des Salles 7

Groupement des Industries techniques :

Dimensions standard du film de 16 mm. 7

INFORMATIONS

Le Cinéma en Allemagne 9
Le Cinéma en Belgique 9
Le Cinéma en Italie 8
Le Cinéma aux Pays-Bas 14
La Première de *L'Enfer des Anges* 8
Le Nouveau Conseil d'Administration des Auteurs de Films 14
On tourne les Films Miméphone aux studios de la Garenne 14
André Paulé: Une Source de Documentation: Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. 10

POUR LES DIRECTEURS (La Vie de l'Exploitation)

Bordeaux. — La Havre. — Nancy. — Nice. — Paris. — Saintes 8

REVUE DES NOUVEAUX FILMS: *La Folle Etudiante*, *L'Océan en Feu*, *Retour à la Vie*, *Sarturin de Marseille* 15
PETITES ANNONCES 16
LA VIE DES SOCIÉTÉS 16
PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS 16



12, Rue de Lubeck, PARIS (16^e)
Téléphone: KLÉber 92-01

MAX LINDER

7^e semaine

MONSIEUR HECTOR

IMPÉRIAL

après 6 semaines au "Normandie"
LA FILLE AU VAUTOUR

CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.)

LE FRANÇAIS (v.d.)

6^e semaine

LES MAINS LIBRES

LE PARIS

RETOUR A LA VIE

NORMANDIE

Prodigieux succès du film
LES RAPACES

UN FILM



VENDREDI 14 FÉVRIER
EN EXCLUSIVITÉ

au
CINÉMA MADELEINE

L'ENFER DES ANGES

de
CHRISTIAN-JAQUE

UNE ŒUVRE MAGISTRALE

UNE PAGE D'INTENSE ÉMOTION

SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ

 <p>ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE 56, rue de Bassano — PARIS Elys. 34-70 (4 lignes groupées) Inter-Elysées 34.</p>	 <p>Radio-Cinéma 79, Boul. Haussmann Anjou 84-60 FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL</p>	 <p>27, rue Dumont-d'Urville PARIS (16^e) KLÉBER 93-86</p>	 <p>U.F.P.C. UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prony Tel.: WAG. 68-50</p>	 <p>12, rue de Lubeck PARIS (16^e) KLÉBER 92-01</p>
<p>RESERVÉE</p>	<p>Compagnie Commerciale Française Cinématographique 95, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8^e) BALZAC 09-70</p>	<p>CINELDÉ Louis DUCHEMIN 1 bis, Rue Gounod PARIS (17^e) Téléphone: WAGram 47-30</p>	 <p>ÉLYSÉES 75-12</p>	 <p>37, Avenue George-V PARIS ELYsées 94-03</p>
<p>COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM DOCUMENTAIRE Directeur: Robert de NESLE 79, Champs-Élysées PARIS (8^e) ÉLYSÉES 42-35</p>	<p>LE CONSORTIUM DU FILM Les Films S. E. L. F. Les Films Jean SEFERT 3, Rue Clément-Marot, Paris (8^e) BALzac 07-80 (lignes groupées)</p>	<p>Les Editions EMILE CAPELIER 27, rue de Turin PARIS (9^e) EUROPE 49-40</p>	<p>LES FILMS DE KOSTER 20, Bd. Poissonnière PARIS PROVENCE 27-47 Les meilleurs programmes COMPLETS</p>	 <p>178, faubourg St-Honoré PARIS (8^e) ÉLYSÉES 27-03</p>
 <p>40, rue François-1^{er} ÉLYSÉES: 66-44, 45, 46, 47 Ad. télégr.: Cofraciné</p>	 <p>61, rue de Chabrol, PARIS PROVENCE 07-05</p>	<p>CINEMA de FRANCE 120, Champs-Élysées PARIS (8^e) BALZAC 34-03</p>	 <p>DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS 65, rue Galilée - PARIS (8^e) Élysées 60-82</p>	 <p>13, rue Fortuny, 13 PARIS Téléph.: Carnot 01-07</p>
 <p>9, rue Lincoln, PARIS-8^e BALZAC 58-95 Ad. Télégr.: Actua-Ciné</p>	 <p>49, avenue de Villiers PARIS WAGRAM 13-76</p>	 <p>49, Rue Galilée - PARIS KLÉBER 98-90</p>	<p>Laboratoires Studios Cameras ÉCLAIR Epinay-sur-Seine et 12, rue Gaillon, Paris</p>	<p>ATLANTIC FILMS 36, avenue Hoche PARIS (8^e) CARnot 74-64, 36-30</p>
<p>STÉ IVOLGA 16 bis, rue Lauriston, Paris (16^e) PASSY 52-86</p> <p>TOUT pour le MAQUILLAGE Films - Théâtre - Ville</p>	 <p>INSTALLATION SONORE ET DE PROJECTION SERVICE D'ENTRETIEN S^{te} de Matériel Acoustique Inc. 120, Champs-Élysées, PARIS Tél.: BALzac 38-65 (3 lignes groupées)</p>	 <p>14 bis, avenue Rachel PARIS MARCADET 70-96</p>	<p>ATLANTIC FILMS 36, avenue Hoche PARIS (8^e) CARnot 74-64, 36-30</p>	<p>ATLANTIC FILMS 36, avenue Hoche PARIS (8^e) CARnot 74-64, 36-30</p>

TOBIS
PRESENTE

DE L'OR A NEW-FRISCO?



Une chevauchée fantastique à travers les vastes plaines...
La ruée vers un or chimérique... Un film étourdissant!
PRODUCTION BAVARIA

RÉALISATION PAUL VERHOEVEN

TOBIS-FILMS : 12, RUE DE LUBECK, PARIS-XVI^e . KLE. 92-01

a créé

Un Département Format Réduit

DÈS MAINTENANT

l'A.C.E. présente en TOUS FORMATS RÉDUITS:

POUR LA SAISON 40-41

24 Programmes complets

POUR LA SAISON 41-42

50 Programmes complets

et

Les Actualités Mondiales A.C.E.

en premières semaines



DÉPARTEMENT
FORMAT RÉDUIT

56, Rue de Bassano
PARIS (8^e)

Élysées 34-70

Un service technique est mis gratuitement à la disposition des directeurs de cinémas en formats réduits

Entretien à domicile - Dépannage - Transformation d'appareils
Fourniture de tout matériel quelle que soit la marque de l'appareil

Les meilleurs projecteurs 16 mm. pour la petite et moyenne exploitation - Facilités de paiement

L'A.C.E. représente les meilleures marques d'appareils 16^{mm}, dont Debie, Ericsson et Oechmicken

**ADRESSEZ-NOUS TOUS LES RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT VOTRE EXPLOITATION**

LE NUMÉRO:
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

N° 8

1^{er} FEVRIER 1941

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION
DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉUNIONS DU 21 JANVIER 1941

DIRECTEURS DE STUDIOS

La séance, présidée par M. Raoul Ploquin, Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique Française, commence à 15 heures.

Etaient présents :

MM. Buron, Secrétaire Général;
Ribadeau-Dumas, Secrétaire Général Adjoint.

Etaient représentés :

Joinville, Franceur, Gaumont, Paris-Studios Cinéma, Eclair, François-1^{er}, Neuilly, S.I.S., Photosonor, Montsouris, Paramount, Leop. Maurice et Courbevoie.

Deux problèmes sont d'abord envisagés : l'état du matériel et les délais nécessaires à la remise en état de fonctionner des studios. Il a été reconnu que, dans un laps de temps relativement court, tous les studios pouvaient être à même de reprendre leur activité.

La question des matières premières, nécessaires à la construction des décors, question dont l'importance est primordiale, fait actuellement l'objet d'une étude. Les difficultés sont multiples : il y aura lieu d'assurer par les Offices de Répartition eux-mêmes, la distribution des matières premières, dans la mesure des besoins des studios.

Enfin, une sous-commission est constituée pour l'étude du tarif de location des studios et fixation d'un prix minimum. Il a été reconnu qu'on ne pouvait fixer un tarif uniforme pour tous les studios : ce prix de location est évidemment variable, suivant les avantages techniques que chacun peut fournir au réalisateur du film.

PRODUCTEURS DE FILMS

Immédiatement à la suite de la séance, consacrée aux Directeurs de Studios, a lieu une réunion de producteurs, où sont présents :

MM. Harispuru, Richebé, Borderie, Remaugé, Arthus, Steingel et de Rouvre.

La question à l'ordre du jour est la suite de la discussion du projet de financement des films par le Crédit National.

Chaque producteur présent, après avoir donné son accord sur les principes de ce plan, émet des suggestions quant aux modalités d'application; puis on discute la question de la garantie que chaque producteur peut souhaiter contre les risques actuels de la production.

Enfin, le plan d'organisation d'un Office d'Exportation du Film a été mis à l'étude et la séance est levée à 18 h. 30.

QUESTIONS SOCIALES

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

Des divergences lui ayant été signalées dans l'interprétation de la note parue dans *Le Film* du 15 janvier 1941 sous le titre *La Durée de Travail des Projectionnistes ne peut dépasser quarante-huit heures par Semaine*, le Comité tient à rappeler ci-dessous les principales dispositions de la Convention collective de Travail (Spectacle Cinématographique), et des sentences surarbitrales des 25 décembre 1937 et 21 juillet 1939, qui sont toujours en vigueur et doivent par conséquent être observées.

I. — DUREE DU TRAVAIL

La durée du travail effectif des ouvriers et employés de l'un et l'autre sexe et de tout âge ne peut excéder quarante heures par semaine. Le total des heures de présence correspondant à cette durée maxima du travail effectif peut atteindre quarante-huit heures par semaine, limite qui ne doit pas être dépassée.

II. — REPOS HEBDOMADAIRE

Le repos hebdomadaire doit avoir une durée minima de vingt-quatre heures consécutives, pendant lesquels il est fait appel à du personnel de roulement, afin que le repos des uns ne soit pas la cause d'un travail double des autres.

III. — INDEMNITE DE REPAS

Lorsque le personnel dispose de moins d'une heure trente pour prendre son repas, il doit lui être versé une indemnité de 12 fr. 95.

IV. — SALAIRES

Les salaires fixés par la Convention Collective et les Sentences surarbitrales sont des salaires minima obligatoires, correspondant à chacune des catégories de personnel.

V. — EMPLOI

Un apprenti doit être âgé d'au moins 16 ans, un aide-opérateur d'au moins 18 ans et avoir au minimum un an de travail en cabine comme apprenti, un opérateur, au moins 20 ans et avoir travaillé comme aide-opérateur pendant deux ans. Ni les apprentis, ni les aides-opérateurs ne peuvent travailler seuls en cabine. Il ne doit pas être créé de nouveaux postes de second opérateur.

VI. — DELAI-CONGE RECIPROQUE

Il est d'un mois pour les opérateurs et de 8 jours pour les apprentis, aide-opérateurs et seconds opérateurs.

Le Comité rappelle, en outre, que les dispositions du décret du 21 avril 1939 garantissant aux hommes rappelés sous les drapeaux la reprise de leur emploi à leur démobilisation s'appliquent à toutes les entreprises de l'Industrie cinématographique. Tout contrat de travail passé en vue du remplacement d'un mobilisé expire de plein droit lors de la reprise de son emploi par ce dernier. La preuve que la reprise du contrat de travail du démobilisé est impossible incombe à l'employeur.

COMMUNIQUÉS
DES GROUPEMENTS
D'EXÉCUTION

Groupement des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques

DISCIPLINE D'ABORD

La situation présente a créé un nouvel état de choses. Il faut que tous les Directeurs de cinéma se conforment à une discipline très rigoureuse, sans laquelle aucune organisation n'est viable.

Les Groupements Corporatifs du Cinéma ont dû prendre de nombreuses décisions, intéressant toute l'exploitation, et qui doivent être respectées par tous.

Aujourd'hui, ces Groupements, intégrés dans le nouvel organisme du Cinéma français, sont devenus les Groupements d'Exécution. Ils sont chargés de faire appliquer les prescriptions émanant du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Dès les premières semaines de leur création, les Groupements Corporatifs, sentant la nécessité de veiller de très près à l'application des règlements, imposés dans de nombreux cas par les Autorités d'Occupation, ont demandé à quelques Directeurs d'accepter le poste de *Délégué de quartier*, fonction exercée bénévolement qui exige à la fois, le sens de la discipline et l'esprit de confraternité.

Chaque délégué, ayant répondu à l'appel du Chef du Groupement d'Exécution, s'est vu confier le contrôle d'un certain nombre de salles; Paris et la banlieue ont été divisés en 40 secteurs. Les Délégués se sont acquittés scrupuleusement de leur tâche, qui ne fut pas toujours facile.

Si la majeure partie des Directeurs ont compris la nécessité de se plier rigoureusement à des règles professionnelles, quelques-uns, manifestant un mauvais esprit d'égoïsme, ne se conforment pas aux décisions du Comité d'Organisation, ce qui, dans les circonstances actuelles, constitue une manœuvre déloyale à l'égard de leurs confrères.

Les décisions adoptées ne sont pas prises à la légère; elles sont étudiées par le Comité Consultatif, par le Conseil d'Exploitation, et entérinées par le Directeur Responsable, M. Raoul Ploquin. Il se peut que le motif qui les a provoquées, n'apparaisse pas à tous les yeux; elles peuvent quelquefois sembler léser des intérêts particuliers, mais elles sont toujours prises dans un but constructif et dans l'intérêt général de la corporation.

Leur application est donc pour chacun un devoir, et il est logique que, pour leur donner toute leur force, des sanctions soient prises contre les récalcitrants. Il faut, avant tout, ne pas retomber dans le funeste état de choses du passé, où chacun agissait à sa

COMMUNIQUE DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

guise sans se soucier des perturbations qu'il pouvait provoquer.

La mission dont sont investis les Délégués de quartier prend une importance de plus en plus grande. Il est nécessaire que chacun d'eux y apporte le plus grand dévouement, et communique à chaque Directeur de son secteur, l'esprit de compréhension et de discipline indispensable à la Rénovation du Cinéma français.

Les Délégués ont, en majeure partie, fait du bon travail dans leur zone et obtenu des résultats satisfaisants au point de vue corporatif. Nous sommes heureux de pouvoir ici les en féliciter et les en remercier, ainsi que des suggestions intéressantes qu'ils nous communiquent et que nous recevons toujours avec plaisir.

Par contre, d'autres, peu nombreux il est vrai, ont traité leur fonction un peu légèrement et laissé s'établir dans leurs secteurs un certain désordre préjudiciable à l'unité que nous recherchons.

Quelques-uns, encore plus rares, heureusement, ont donné le mauvais exemple en refusant de se conformer à certaines prescriptions.

Nous pensons qu'il aura suffi d'attirer leur attention sur la nécessité de se plier à la discipline corporative pour qu'ils aient à cœur, dorénavant, d'observer et de faire observer les règlements.

Le Maréchal a adressé un appel à tous les Français pour que chacun dans sa sphère fasse tout son devoir pour contribuer au relèvement du pays.

Nous devons abandonner l'esprit de concurrence pour ne connaître que celui de CORPORATION et UNION

Le Cinéma joue un rôle prépondérant dans la vie de la Nation. Il occupe la troisième place dans l'activité de notre pays.

Ceux qui ont déjà tant travaillé pour le bien de l'Industrie cinématographique doivent faire plus encore, non seulement pour maintenir à ce niveau la Corporation, mais encore pour l'élever.

Tous doivent se grouper autour du Chef et suivre, sans vaines discussions, les directives qui leur sont données.

C'est de cette discipline seulement que nous obtiendrons les résultats espérés.

SANCTIONS

Comme il est indiqué d'autre part, le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique en présence de la mauvaise volonté d'un certain nombre de Directeurs à se conformer aux ordres reçus, et dans la nécessité d'imposer la discipline indispensable, a dû prier le Groupement d'Exécution des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques d'appliquer des sanctions.

Pour n'avoir pas apposé les affiches concernant le chauffage, en dépit de plusieurs avis des délégués ou des contrôleurs volants, les salles ci-dessous ont été frappées de quelques jours de fermeture :

Suffren.	Davout.
Pelleport.	Avron-Palace.
Gambetta-Etoile.	Luna.
Family-Avron.	Studio Universel.
Casino de la Nation.	Radio - Cité Montm.
Parisiana.	Eden-Champigny
Raspail.	à Saint-Maur.

D'autre part, un délégué de banlieue a été relevé de ses fonctions pour avoir donné le mauvais exemple en n'appliquant pas lui-même les prescriptions qu'il avait mission de faire exécuter.

De telles mesures sont évidemment pénibles et nous serions particulièrement heureux si, chacun ayant compris la nécessité de la discipline, les sanctions prévues devenaient inutiles.

DES BILLETS OFFICIELS VONT ÊTRE EDITÉS

Des billets officiels étant sur le point d'être édités, nous informons les directeurs de salles ayant l'intention de renouveler leur stock de billets de n'acheter qu'un nombre restreint de ceux-ci, car dès que les nouveaux billets seront prêts, les anciens ne seront plus valables.

COLLECTES POUR L'ENTR'AIDE D'HIVER

Emu de la détresse croissante de tant de Français, le Groupement a invité les Directeurs à apporter leur concours au soulagement de la misère et, suivant son habitude, le Cinéma français, manifestant son esprit de générosité, a été l'un des premiers à répondre à l'appel du Maréchal en faveur du Secours National, Entr'aide d'Hiver.

Les collectes faites à ce jour ont produit une somme de : 64.510 fr. 15 qui a été versée au Comité d'Entr'aide.

Elle provient des quêtes faites dans les salles suivantes :

Salles GAUMONT :

Madeleine	1.714,95
Colisée	876,45
Convention	803,05
Gaumont-Palace	6.560,75
Gaumont-Théâtre	390,25
Montrouge	1.146,95
Palais-Rochecouart	1.267,30
Saint-Paul	150,
Tivoli	704,60

13.614,30

Salles PATHE :

Impérial	1.210,
Victor Hugo	4.214,05
Lutetia	6.175,05
Royal Pathé	2.998,40
Mozart Pathé	3.078,85
Sélect	4.470,90
Saint-Marcel	1.235,80
Louxor	2.805,
Demours	1.682,55
Metropole	1.196,65
Capitole	685,
Rochecouart	660,
Lyon-Pathé	1.250,35
Pathé-Orléans	2.303,
Montparnasse	2.139,10
Féerie-Pathé	492,50
Maine-Pathé	124,20
Sèvres	1.117,35
Recamier	835,
Belleville	442,
Lecourbe	217,
Magique	3.052,55
Alhambra, à Asnières	218,20
Kursaal, à Aubervilliers	314,
Palace, à Boulogne	409,25
Kursaal, à Boulogne	379,
Olympia, à Clichy	182,40
Casino, à Clichy	348,45

44.243,25

Autres salles :

Cinéma Le Paris	3.230,
Cinéma Lord-Byron	1.825,10
Cinéma Napoléon	1.235,
Cinéma Les Tourelles	333,50
TOTAL	64.510,15

Indépendamment de cette collecte, il est procédé dans les salles à la vente de cartes « Photo du Maréchal ». Nous publierons, dans un prochain numéro, la suite de la liste des sommes recueillies et versées à l'Entr'aide.

Le Délégué de Bordeaux, M. Dereix, nous communique que la journée du 5 janvier, organisée par les spectacles en faveur du Secours National, a rapporté 30.000 francs.

COMMUNIQUE DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

Renouvellement des Cartes d'autorisation

Pour faciliter l'opération du renouvellement des cartes d'autorisation et éviter de longues heures d'attente, il a été décidé, contrairement à ce qui a été indiqué dans le dernier numéro du Film, que les Exploitants pourraient se présenter à partir du 20 février. Il est recommandé aux circuits de venir de préférence le premier jour.

Dossiers pour la réouverture des Salles

Les Directeurs de salles de cinéma (standard ou format réduit) qui n'ont pas encore procédé à l'ouverture de leurs établissements ou de leurs exploitations, sont informés qu'ils doivent simultanément présenter deux dossiers :

l'un au Groupement d'Exécution des Directeurs, 78, avenue des Champs-Élysées, Paris, en vue de la délivrance de l'autorisation par la Propaganda-Staffel; l'autre au Service du Contrôle et de la

Statistique (Etat français), 5, rue Dumont-d'Urville, Paris.

Aucune demande ne pourra être transmise à la Propaganda-Staffel tant que le dossier français ne sera pas constitué et envoyé.

Avant toutes démarches, les Directeurs et Exploitants ont intérêt à se renseigner directement au Groupement des Directeurs qui répondra en envoyant les formules et les explications nécessaires.

Groupement d'exécution des Industries Techniques

DIMENSIONS STANDARD DU FILM DE 16 mm

Le Groupement d'Exécution des Industries Techniques de la Cinématographie rappelle qu'à la suite des Congrès internationaux de Stresa (juin 1934) de Berlin (avril 1935) et de Paris (juillet 1935), un Congrès international de normalisation, tenu sous les auspices de l'I.S.A., a eu lieu à Budapest au mois de septembre 1936.

Le Bureau de ce Congrès comprenait :
D' Rath : Président;
M. Nils Freriksen : Président de l'I.S.A.;
M. Huber Ruff : Secrétaire général de l'I. S. A.
D' Frank : Secrétaire de l'I.S.A. (Comité 36).

Le 5 septembre 1936, le film sonore 16 m/m conforme aux normes américaines, était reconnu comme standard international, à l'exclusion de tout autre. Voici un extrait de ce procès-verbal :

Les Délégués des Comités nationaux des pays désignés ci-après, ont, après délibération, pris à l'unanimité, en ce qui concerne le film sonore 16 mm., les décisions suivantes :

1° à dater de ce jour, les Comités nationaux des différents pays sont invités à se conformer aux normes du système américain.

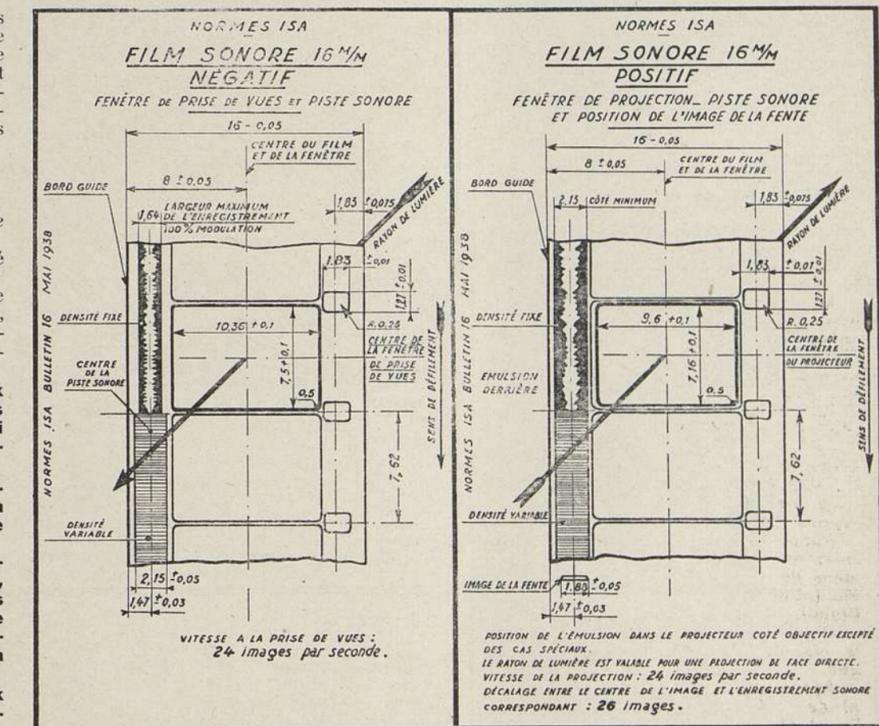
Toutefois, il est entendu que ces normes, qui ont trait au film noir et blanc, devront intégralement être applicables aux films en couleurs, chaque fois que le principe technique du procédé de reproduction des couleurs ne s'y opposera pas d'une façon absolue;

2° d'autre part, les Comités nationaux s'engagent à ne modifier en aucune façon et pour aucun détail, pendant une période d'au moins dix années, les normes adoptées officiellement par le présent Congrès.

3° Si pour des raisons impérieuses nécessitées par une technique nouvelle, un Comité national estimait qu'une modification devait être apportée aux normes actuelles, il ne pourrait la faire qu'après décision prise exclusivement sous les auspices de l'I.S.A.;

4° Les Délégués ci-dessous s'engagent à donner dans leurs pays respectifs, par les soins de leurs Comités nationaux, la publicité la plus large aux décisions prises par le présent Congrès, afin qu'elles entrent en vigueur dans les délais les plus brefs, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Les Délégués des différents pays ayant adhéré aux conventions ci-avant sont les suivants :



Pour éviter toute erreur possible et pour se conformer strictement au standard ainsi adopté, les intéressés sont priés de se reporter aux dessins ci-dessus.

- | | |
|---|--|
| <p>Allemagne :
D' Rath : Sté A.G.F.A.;
M. Warncke : Sté Klangfilm;
M. Heine : Sté Telefunken;
M. Storch : Sté Siemens et Halske;
M. Miller : Sté Siemens et Halske;
M. Grassmann : Reichsfilmkammer.</p> <p>Belgique :
M. Reichert.</p> <p>Danemark :
M. Glahn.</p> <p>U. S. A. :
M. Wolf.</p> <p>France :
M. Demaria : Etablissements A. Debrie,
Association Française de Normalisation,
Chambre Syndicale des Industries Techniques de la Cinématographie.
M. Cottet : Radio-Cinéma, Association</p> | <p>Française de Normalisation, Chambre Syndicale des Industries Techniques de la Cinématographie.</p> <p>Grande-Bretagne :
M. Kearney : British Standard Institution.</p> <p>Hollande :
M. Nillesen : Sté Philips;
M. V. Kreveld : Sté Philips.</p> <p>Hongrie :
M. Lenard;
M. Bruckner;
M. Poschl;
M. Gyulai;
M. Kauser.</p> <p>Suède :
M. Lindgren;
M. Julis.</p> <p>Tchécoslovaquie :
M. Charuza.</p> |
|---|--|

NOUVEAUX TARIFS DE PERCEPTION DES TAXES APPLICABLES DANS LES CINEMAS DE PARIS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1941

T A U X			Calcul par franc de recette taxable			Calcul en %
Droit	Taxe d'Etat	Taxe Municipale	Droit	Taxe d'Etat	Taxe Municipale	
9,50	2,20	1,10	jusqu'à 11.280 de recettes brutes mensuelles	11,280	11,280	11,3475
112,80	112,80	112,80				
9,50	4	2	jusqu'à 34.380 de recettes brutes mensuelles	34,380	34,380	13,42
115,50	115,50	115,50				
9,50	9	4,50	jusqu'à 58.980 de recettes brutes mensuelles	58,980	58,980	18,6992
123	123	123				
9,50	12	6	jusqu'à 122.730 de recettes brutes mensuelles	122,730	122,730	21,5686
127,50	127,50	127,50				
9,50	16	8	jusqu'à 322.980 de recettes brutes mensuelles	322,980	322,980	25,0936
133,50	133,50	133,50				
9,50	17	8,50	au-dessus de 322.980 de recettes brutes mensuelles	322,980	322,980	25,926
135	135	135				

N.-B. — Le pourcentage sur le brut est calculé à quelques centimes près.



Deux grandes vedettes françaises : Fernand Gravey et Micheline Presles dans le beau film d'Abel Gance, *Paradis perdu*, projeté avec grand succès depuis près de deux mois à Marivaux. (Photo Séfert)

«L'Enfer des Anges» sortira en exclusivité le 13 Février au Madeleine-Cinéma

Le 13 février aura lieu, au Madeleine-Cinéma, en une soirée de bienfaisance donnée au profit du Secours d'Hiver, la première d'une grande production française inédite : « L'Enfer des Anges ».

La sortie de ce film très attendu, réalisé par Christian Jaque quelques mois avant la guerre, constitue un événement cinématographique. « L'Enfer des Anges est, en effet, l'un des films les plus importants tournés en France en 1939 ».

Rappelons que l'interprétation de cette émouvante production réunit les noms de Louisa Carletti, Serge Grave, Mouloudji, Jean Tissier, Fréhel, Jean Claudio et du regretté Dorville.

C'est la Société Discina qui assure la distribution de « L'Enfer des Anges ».

Après la reprise du « Jour se lève » et de « Battement de Cœur », dont l'exclusivité avait été interrompue en juin dernier, le Madeleine-Cinéma, qui est exploité par la Société Nouvelle des Etablissements Gaumont, se consacre de fait la salle d'exclusivité des plus grands films français.

Le nouveau film de Charlie Chaplin «Le Grand Dictateur» est interdit dans de nombreux pays

Le nouveau film de Charlie Chaplin, *Le Grand Dictateur*, dont la première a eu lieu à New York en novembre dernier, vient d'être interdit dans de nombreux pays, parmi lesquels la plupart des pays de l'Amérique Latine : Mexique, Argentine, Uruguay et, plus récemment, en Eire (Etat libre d'Irlande).

Cette mesure a été prise en raison du caractère injurieux de cette production.

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE ITALIENNE EST EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Une production annuelle minima de 110 grands films

Rome. — La Corporation du Spectacle, réunie récemment au ministère des Corporations, a été saisie tout particulièrement des problèmes concernant la production cinématographique nationale. A cette occasion, un tableau synthétique du développement atteint par la production italienne, à la suite de l'application, au cours de deux ans, des nouvelles dispositions adoptées par l'Etat en faveur de l'industrie cinématographique, a été tracé.

La moyenne de 36 films par an produits en Italie dans la période quinquennale 1932-1937 s'est élevée à 45 films en 1938 et à 77 films en 1939, soit une augmentation d'environ 12 pour cent.

Pour les onze premiers mois de l'année 1940, le chiffre de la production a atteint 75 films. Si l'on tient compte de l'activité du mois de décembre, on peut évaluer qu'en 1940, la production de 80 films a été entreprise. A la fin de décembre 1940, 71 films étaient achevés. Ces 71 films, ajoutés aux 19 commencés en 1939 mais terminés en 1940, donnent un total de 90 films italiens nouveaux édités en 1940.

Les investissements financiers annuels dans la production cinématographique nationale sont montés de 50 millions de lires en 1932-1937, à 70 millions en 1938, à 140 millions en 1939 et à 165 millions dans les onze premiers mois de 1940.

Ainsi, répondant promptement aux directives et à l'aide de l'Etat, l'industrie du film a atteint et même dépassé, en deux ans seulement, la proportion de un à deux établie entre les films nationaux et les films étrangers présentés en Italie.

D'autre part, les recettes des films nationaux ont augmenté parallèlement : 71 millions en 1938, 134 millions en 1939, environ 200 millions prévus pour 1940 (c'est-à-dire le tiers des recettes de toutes les salles d'Italie). En 1936, les recettes des films nationaux ne s'élevaient qu'à 60 millions.

A partir de l'année prochaine, l'industrie nationale devra être à même de produire un minimum annuel de 100 à 110 films car, à la suite de l'interruption de la production française et anglaise, et de la cessation presque complète des échanges cinématographiques avec les Etats-Unis, on ne pourra importer annuellement en Italie que 100 à 120 films étrangers.

Est-il nécessaire de mettre en relief le parfait outillage des studios italiens et le caractère permanent des groupes industriels de la production? En 1940, neuf sociétés ont produit au moins trois films chacune, neuf autres au moins deux. Des groupements organiques se constituent et consolident encore davantage l'organisation industrielle dans ce secteur.

COPY-BOURSE 130, rue Montmartre
Tel.: GU 15-11

se charge toujours de la copie
des scénarios et découpages
LIVRAISON RAPIDE

En ce qui concerne le coût moyen du film, on a constaté qu'il a augmenté de plus de 30 pour cent dans les trois dernières années. Mais cette hausse est compensée en partie par l'augmentation des recettes. En outre, elle correspond à un niveau artistique plus élevé.

LES SEPT POINTS DE LA CORPORATION

La Corporation du Spectacle a pris acte des progrès très remarquables réalisés grâce aux dispositions législatives et à l'action assidue du Gouvernement, dans les deux dernières années, par l'industrie du film : amélioration de la qualité du film; augmentation (dépassant 120 pour cent) de la production annuelle; contraction sensible de l'importation des films étrangers; augmentation croissante de l'exportation des films nationaux (la balance est maintenant active pour l'Italie).

En vue de l'affirmation toujours plus vaste de l'art et de l'industrie du film à l'intérieur et à l'étranger, ainsi que d'une contraction ultérieure des produits étrangers, la Corporation du Spectacle propose que, pour les années prochaines, à partir de 1941, les plans de la production cinématographique prévoient une nouvelle augmentation des films nationaux, ainsi que l'amélioration de la qualité au point de vue éthique et esthétique.

1° Accentuer la consolidation des cadres industriels de la production et améliorer la répartition du travail dans les studios des différentes régions;

2° Reconnaître l'intérêt, en vue de la politique autarcique générale, du développement de l'industrie cinématographique et autoriser, même par dérogation aux restrictions en vigueur, l'augmentation du capital social des Sociétés cinématographiques; accorder à la production et au commerce du film toutes opérations normales de crédit de la part des Instituts bancaires; augmenter le fonds du Crédit cinématographique de la Banque Nationale du Travail;

3° Exercer une action toujours plus rigoureuse en vue de restreindre les coûts et les rémunérations, sans que cela importe la réduction des investissements;

4° Modifier les dispositions en vigueur sur la projection obligatoire des films nationaux en variant la proportion de deux films étrangers pour un film italien dans celle d'un film italien pour chaque film étranger;

5° Subordonner la faculté des agents distributeurs de l'E.N.A.I.P.E. de mettre en circulation des films étrangers à la condition que ces mêmes agents prennent en location un certain nombre de films italiens, suivant une proportion qui sera fixée annuellement;

6° Perfectionner ultérieurement la réglementation unitaire et la sélection qualitative de l'exportation et continuer à favoriser la pénétration toujours plus vaste des marchés étrangers;

7° Continuer à soutenir les conditions d'existence et de développement des exercices des salles cinématographiques, afin d'obtenir une augmentation rapide des recettes (600 millions).

R. B.

VIVE REPRISE DE L'EXPLOITATION EN BELGIQUE

Près de 900 Salles ouvertes

Succès de « La Loi du Nord » - « La Lutte Héroïque »
« Paris New York » - « Pages Immortelles » - « Le Maître de Poste »

Actuellement, la reprise de l'exploitation cinématographique en Belgique est presque complète : sur les 1.200 salles existant dans ce pays, 859 étaient ouvertes au 19 décembre dernier.

A Bruxelles, 8 salles de première vision fonctionnent normalement. On put voir au Plaza la version française des *Trois Codonas* et à l'Agora la version originale du même film. D'autre part, le *Studio Stuart* vient de faire sa réouverture avec *Le Maître de Poste*, donné en version originale, tandis que la version française passait au *Métropole*.

Les salles belges qui, pendant les mois d'été avaient été obligées de donner presque exclusivement des reprises d'anciens films, ont maintenant un nombre important de productions inédites à leurs dispositions : Tobis a présenté au cours des deux derniers mois : *Les Mains libres*, *Toute une Vie*, *La Fugue de M. Petterson*, *Bel Ami*, *Renald au Quatuor* et *La Lutte Héroïque*. De son côté, l'Ufa a donné *Le Maître de Poste*, *Les Quatre Compagnons*, *Jud Suss*, projeté à la

fois au Studio des Beaux-Arts (version originale) et au Cinéma des Galeries (version française). Ce fut une *Nuit de Bal enivrante* (Pages Immortelles), projeté simultanément à Bruxelles en version française au *Métropole* et en version originale au *Stuart*, *Voyage de Noces à trois*. Cette société annonce *Allo! Janine*, *Cora Terry*, *Le Paradis des Célibataires*, *Hurrah! je suis Papa*, *Nanette*, *Le Chapeau Florentin*.

Un certain nombre de films français inédits sont également programmés ou annoncés : *Paris-New York*, qui vient de passer pendant trois semaines au *Métropole* de Bruxelles, *Miquette*, *Les Surprises de la Radio*, *L'Or du Cristobal*, *L'Homme qui cherche la Vérité*, *Une Fausse Alerte*, *Monsieur Hector*, *La Voix du Bonheur*, *Une Main a frappé*.

Signalons le beau succès de *La Loi du Nord* qui passe depuis quatre semaines au *Métropole* de Bruxelles. Cette salle présentera prochainement un autre grand film français inédit *L'Enfer des Anges*.

J. V. H.

L'ANNÉE 1941 SERA DECISIVE POUR LE CINÉMA ALLEMAND

Bilan de la première année de guerre

Berlin. — Bien que les premiers jours de l'an nouveau n'aient pas vu un surcroît d'activité dans les studios allemands, personne ne doute à Berlin que, pour le cinéma allemand, 1941 sera une année d'efforts continus et de travail intensif qui décidera du sort de l'industrie cinématographique allemande.

Nous avons noté les différentes transformations qu'a subies en 1940, année de guerre, le cinéma allemand. On peut les résumer brièvement en quatre points :

1° Loin d'être lésée par l'état de guerre, l'industrie du film a acquis un nouvel essor.

L'engouement pour le cinéma s'est accru, les recettes des exploitants ont augmenté, le marché intérieur s'est considérablement accru et la situation financière de cette industrie, de plus en plus centralisée et étatisée, est brillante. En effet, la cinématographie allemande constitue actuellement l'une des plus importantes et florissantes industries du Reich.

2° L'industrie du film a acquis une importance politique sans précédent.

Car elle est considérée, tout comme la radio, instrument d'état et son triple rôle propagandiste (politique, distraction nationale, propagande extérieure) lui permet d'obtenir la protection de l'Etat qui, en même temps, contrôle directement. Elle est considérée comme industrie de guerre et jouit de tous les avantages en ce qui concerne l'obtention de matières premières, de la main-

d'œuvre (exclusion du service militaire) et de nombreuses facilités de toutes sortes. En même temps, elle doit se soumettre à la discipline de guerre, tout comme une fabrique de munitions.

3° Alors que fin 1939, le film allemand était pratiquement inexistant sur le marché européen, la situation a changé de fond en comble.

En Norvège, Danemark, Hollande, France occupée, Belgique, Roumanie, Pologne, le film allemand jouit d'un monopole qui va jusqu'à l'exclusivité. On exploite les films à fond et des filiales ont été créées partout. En France non occupée, en Italie et dans les pays neutres, par suite de l'impossibilité d'obtenir des nouveaux films français et des difficultés en ce qui concerne les films américains, le cinéma allemand est en train de se bâtir une situation excellente.

4° Vouant profiter de cette opportunité, les dirigeants responsables ont voulu que la production allemande atteigne un niveau artistique exceptionnel et ont intensifié au maximum tous les efforts.

De grandes productions historiques qui, en même temps, ont un rôle de propagande à remplir, ont été mises en chantier.

Les résultats de 1940 : une année de préparation.

En 1940, les résultats ont été encore incertains. La guerre agissait trop sur les esprits pour que l'évolution artistique n'en fut pas lésée.



La belle et sensible artiste Irene von Meyerhoff est la vedette féminine de *Les Rapaces*, qui passe depuis mercredi en exclusivité au Normand. (Photo Tobis)

La production viennoise peut, cependant, s'affirmer toute entière et elle nous donna de très beaux films : *Le Maître de Poste*, *Toute une Vie*, *Une Mère*, *Histoires viennoises*. A Berlin, il y eut également quelques grandes productions : *Une Femme comme toi*, *Les Mains libres*, *D 111 88*, *Hurrah! je suis Papa*, *Maria-Ilona*, *Le Poète de la Petite Ville*. Mais seul *D 111 88* s'est révélé un produit de la nouvelle formule « héroico-dynamique ».

Parmi les films de la nouvelle grande production, deux seulement nous ont été présentés à ce jour : tous deux sont remarquables : *Bismarck* et *Schiller*. Si les suivants ont les mêmes qualités, le D' Goebbels aura gagné la partie.

Ainsi, 1940 a surtout été une année de préparation : le cinéma allemand a consolidé ses assises et s'est essayé dans divers genres. 1941 sera l'année décisive, l'année de l'affirmation.

Un grand nombre de films actuellement en chantier ont pour thème la guerre dont ils illustrent divers épisodes. Il semble que ce genre de films plait énormément au public allemand.

Parmi les films à caractère politique, *Le Président Krüger* est sans doute le plus intéressant : le nom d'Emil Jannings suffit à faire comprendre l'importance du film, d'autant plus que tous les efforts sont accomplis afin de faire de cette réalisation, la plus grande réussite du cinéma allemand.

G.-W. Pabst, revenu en Allemagne, tourne *Philine*, un film à costumes qui est déjà considéré comme une réussite. Nul doute que bientôt Pabst pourra réaliser ses grands projets. Parmi d'autres titres intéressants, citons *Jenny Lind*, *le Rossignol suédois*, *Titanic*, *Friedmann Bach*, *Catherine de Russie*, *Carl Peters*, *Frédéric II*, *le Grand Roi*. Ces films promettent beaucoup : c'est d'eux que dépend le sort de la cinématographie allemande.

E. N.

Une remarquable source de documentation pour la production cinématographique

LE CABINET DES ESTAMPES DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Veillons à enrichir ce dépôt légal

par André PAULVÉ

Il arrive souvent qu'un metteur en scène, un artiste ou un décorateur soit embarrassé au cours de la préparation d'un film pour reconstituer une scène historique, un monument, un décor, un costume ou, plus simplement, la « tête » ou la coiffure d'un personnage. En dehors même des films historiques, des difficultés de reconstitution se présentent constamment dans la production des films de fiction. Le metteur en scène peut avoir le souci de créer une atmosphère ancienne ou exotique. Bien des productions ont acquis ainsi un élément pittoresque qui a souvent contribué à leur succès.

Les producteurs français et leurs collaborateurs ont la chance inestimable de pouvoir utiliser pour ces recherches les ressources incomparables du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

Sait-on que plus de 3.500.000 estampes, plusieurs milliers de dessins et d'ouvrages à figures sont groupés en 35.000 volumes, recueils ou portefeuilles, auxquels s'ajoutent plus de 12.000 volumes qui constituent une bibliothèque spéciale d'art?

Bien que la diversité des pièces qui entrent au Cabinet des Estampes rende leur classement rationnel très difficile, une méthode de classification, qui facilite considérablement les recherches, a, néanmoins, été adoptée. Estampes, dessins et ouvrages à figures sont répartis en vingt-quatre séries subdivisées elles-mêmes en sections parmi lesquelles le chercheur profane est, s'il en est besoin, guidé par des bibliothécaires dont la complaisance et les connaissances ne sont jamais en défaut.

Parmi les séries les plus souvent utiles aux professionnels du cinéma, il convient de citer celles des arts, des métiers, des portraits, du costume et des mœurs, de l'histoire, des voyages, des monuments. Elles contiennent toutes des documents infiniment précieux qui ne figurent nulle part ailleurs, et dont la réunion fait du Cabinet des Estampes, en même temps que le plus beau musée de la gravure, du dessin et de la photographie, le centre de documentation par l'image le plus important qui soit au monde.

Un tel résultat n'a pu être obtenu que par un effort de plusieurs siècles. Le Cabinet des Estampes, qui est un des départements de la Bibliothèque Nationale, est alimenté comme celle-ci par le dépôt légal, les achats et les dons.

Le dépôt légal devrait incontestablement représenter la principale de ces sources.

On sait qu'il consiste dans l'obligation de remettre à l'autorité publique un exemplaire de chacun des ouvrages imprimés ou édités en France. Cette formalité a été instituée par François I^{er} en 1537, et ses prescriptions ont été constamment renforcées au cours des siècles par une série de lois dont la plus récente est celle du 19 mai 1935.

Toutefois, en dépit de la précision des textes qui régissent le dépôt légal et de leur caractère impératif, il faut bien reconnaître que de grosses lacunes existent encore dans la documentation qu'il devrait permettre de recueillir.

Ces lacunes sont particulièrement sensibles en ce qui concerne les documents photographiques. Sans doute ceux-ci présentent-ils souvent peu de valeur actuelle, mais le propre d'une collection comme celle qui est réunie au Cabinet des Estampes, n'est pas de chercher à accumuler des trésors actuels, c'est de recueillir des pièces qui sont susceptibles de présenter un jour un intérêt quelconque pour un chercheur dont on ne peut, dès maintenant, supposer les préoccupations.

Les documents relatifs au cinéma sont, en particulier, peu abondants, alors que, pour le théâtre, il existe une multitude d'images qui permettent de fixer les préoccupations, les recherches, et les efforts de toutes les époques dans l'art dramatique.

La classification adoptée, qui remonte au début du siècle dernier, n'a pas été modifiée pour faire place au cinéma.

Tandis qu'il est possible de trouver les renseignements désirés sur tous les détails relatifs à la mise en scène et à l'évolution du théâtre, il est, en revanche, fréquent qu'on ne puisse trouver aucun document relatif à un film, un metteur en scène, un artiste ou le détail d'un décor, même lorsqu'il s'agit de productions françaises qui ont obtenu le plus grand succès.

On ne saurait trop regretter cette négligence.

Les documents ne manquent pas cependant. Les photographies concernant le cinéma, et notamment les photographies publicitaires qui reproduisent les principales scènes des films présentés, sont innombrables et leur réalisation technique est presque toujours parfaite. Ce sont ces pièces qu'il faudrait réunir et classer.

Il n'est pas dans mon intention de préconiser des sanctions contre des contrevenants qui ne demanderaient certainement

pas mieux que de satisfaire à leurs obligations légales.

Il suffirait pour cela de rappeler à tous ceux qui éditent, distribuent ou vendent des photographies concernant le cinéma, les obligations auxquelles ils sont tenus par les lois relatives à l'institution du dépôt légal.

Les intéressés s'empresseraient, j'en suis sûr, de contribuer au développement de notre grand centre documentaire du cinéma s'ils connaissaient son existence et les immenses services qu'il rend. Ils le seraient d'autant plus qu'ils sont assurés que leur droits ne peuvent pas être compromis par le dépôt légal.

La loi veut que toutes les épreuves déposées portent le nom, la marque et l'adresse du déposant. Elle interdit la reproduction sans autorisation écrite du déposant, tant que le délai pendant lequel celui-ci ou ses ayants-droit peuvent exercer leurs droits d'auteur, n'est pas prescrit.

Les conservateurs du Cabinet des Estampes ne manquent d'ailleurs jamais, lorsqu'ils sont saisis d'une demande de reproduction, de communiquer au chercheur le nom et l'adresse du propriétaire du cliché, afin qu'il puisse mettre directement en rapport avec lui pour lui demander l'autorisation de reproduire son œuvre.

L'intérêt commun exige que soit respectée l'obligation du dépôt par tous ceux qui éditent des documents photographiques relatifs au cinéma. Que tous les producteurs et tous les organismes intéressés ne manquent pas de rappeler l'obligation du dépôt légal toutes les fois qu'ils en auront l'occasion. Ils contribueront ainsi non seulement à étendre et à enrichir des collections précieuses pour les chercheurs, mais aussi à laisser à la postérité le miroir fidèle d'une activité qui compte actuellement parmi les plus importantes.

BRUITTE ET DELEMAR

S. R. L. cap. 70 000 fr. - Réserve : 250 000 fr.

5, rue de la Chambre des Comptes

LILLE

Informet MM. les Producteurs et Editeurs qu'ils se mettent à leur disposition pour la location de tous films français libres pour leur région (Nord et Pas-de-Calais) ou la continuation de l'exploitation des films appartenant à des firmes dont les agences ont été fermées.

L'organisation de location régionale de Bruitte et Delemar est une des seules susceptibles actuellement de donner satisfaction et toutes garanties aux intéressés.

CINEMA-OFFICE 83 bis, rue Lafayette - PARIS (9^e) - Tél.: TRUdaine 50-7)

(Métro: Cadet ou Poissonnière)

RÉPARATION TRANSFORMATION APPAREILS TOUTES MARQUES par des mécaniciens spécialisés
INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CABINES - Toujours en magasin un stock de MATÉRIEL NEUF et d'OCCASION
Lecteurs de son - Amplificateurs - Hauts-Parleurs - FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CINÉMAS - Miroirs verre et métalliques - Lampes
Charbons toutes catégories - Objectifs - Bobines - Colle à films - Huile - Aiguilles Pick-Up - Papier peint - Bande papier - Cartes sortie, loué
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE TICKETS - ACHAT et REPRISE de TOUT MATÉRIEL CINÉMA

POUR LES DIRECTEURS

Rubrique consacrée à la vie de l'Exploitation

L'EXPLOITATION NIÇOISE, MALGRÉ DES DIFFICULTÉS, NE MANQUE PAS DE CONFIANCE

Nice. — La saison 1940-1941 avait commencé à Nice dans la gêne et l'inquiétude. Les restrictions relatives aux heures de fermeture et à l'éclairage — les rues de Nice furent plongées pendant un certain temps dans le noir le plus absolu — ont gravement paralysé l'exploitation. Puis certaines atténuations purent être obtenues. Mais l'exploitation reste difficile en raison surtout de la pénurie des films. Il y a très peu de salles qui continuent à passer des films de première vision. Le Paris-Palace et le Forum sont à peu près les seuls dans ce cas. Les autres ont réussi à maintenir leur clientèle avec de bonnes reprises.

Cette pénurie de films nouveaux amena certains directeurs à consacrer une partie de leurs programmes à des numéros de music-hall ou à de grandes vedettes sur scène. C'est ainsi qu'on vit et entendit Maurice Chevalier, Charles Trenet, Tino Rossi à l'Escurial, Fernandel au Paris-Palace. Il ne semble pas que cette formule d'exploitation puisse être continuée longtemps, le public ne se dérangeant que pour les étoiles de première grandeur et préférant toujours voir les artistes dans leurs films que de les entendre dans un « tour de chant ».

Le statut du cinéma a créé, dans la Corporation, une agitation bien compréhensible. Limitation de la durée des programmes à 3.800 mètres, imposition du grand film unique sont les deux principaux articles de ce statut. Les directeurs de Nice, unis à ceux de Marseille, ont décidé l'envoi de quelques délégués à Vichy afin de demander un délai de grâce qui permettra d'exécuter les contrats en cours et de prendre toutes dispositions en vue du régime nouveau.

On attend également certaines précisions annoncées concernant les pourcentages auxquels devront être traités les films selon les catégories des salles et selon les catégories de films. Car le forfait est définitivement condamné sauf pour les films de petit métrage.

Il est certain que nous nous trouvons à un grave tournant de l'exploitation et une certaine période d'adaptation sera nécessaire pour juger de la réelle efficacité des mesures dictatoriales imposées aux directeurs.

Pour le film unique, tout dépendra de la qualité des productions qui seront offertes quand les derniers films, encore disponibles sur le marché, auront été passés. D'excellents compléments seront également nécessaires, documentaires, sketches, comédies, dessins animés.

Car il ne faut pas oublier que le public, dont la discipline et l'esprit de sacrifice n'égalent pas toujours ceux des directeurs se désintéressera du cinéma le jour où les programmes ne lui donneront pas satisfaction.

LES DERNIERS GRANDS FILMS SORTIS

Parmi les derniers grands films français sortis en exclusivité à Nice, je citerai : *L'Homme qui cherche la Vérité*, *L'Héritier des Mondésir*, *Battement de Cœur*, *Elles étaient Douze Femmes*, *La Tradition de Minuit*, *Pièges*, *Dernière Jeunesse*, *Le Président Haudecœur*, *Pour le Maillot jaune*, *Nuit de Décembre*, *Sans Lendemain*.

Pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, *La Fille du Puisatier*, de Marcel Pagnol, a été projeté à la fois au Paris-Palace et au Forum. La date de sortie, 25 décembre, coïncidait avec celle de Marseille.

En résumé, l'exploitation niçoise, qui a subi de rudes coups depuis surtout huit mois, lutte avec énergie et confiance pour se maintenir. Le public, en dépit de la crise économique qui ne fut jamais si grave, est toujours présent quand sort un bon film. Le cinéma a toujours ses faveurs et c'est l'essentiel.

E. E.

AU HAVRE

La reprise s'accroît avec l'apparition de nouveaux films

En ce début d'année 1941, sept mois après la signature de l'armistice, l'exploitation cinématographique havraise, si l'on tient compte des multiples nécessités et restrictions de l'heure présente, tend de plus en plus vers la normale.

La presque totalité des salles ont en effet repris dès fin juillet ou au début d'août leur activité. Cette activité, du fait des circonstances, a dû se manifester selon des formes nouvelles d'exploitation. Les spectacles se terminant aux environs de 20 heu-



présente une Nouveauté Sensationnelle

les miroirs Aluminium

MIR

ne se cassent pas
ne se piquent pas
ne se ternissent pas

72, AVENUE KLÉBER

Métro: Boissière

Tél.: KLÉ. 96-40

res, les directeurs ont adopté la formule du permanent. Les représentations commencent donc à 14 h. 15 ou 14 h. 30 selon les salles et les programmes sont composés d'un grand film, d'un documentaire et, souvent, d'une comédie de court métrage.

Sur treize salles que comporte le Havre, neuf sont actuellement ouvertes : Le *Sélect*, le *Rex*, le *Grillon*, le *Carillon*, l'*Eden*, le *Palace*, l'*Apollo*, l'*Empire* (Soldatenkino), le *Royal*.

Quatre restent fermées pour des raisons diverses.

Le *Normandy*, dont la cabine et une partie de la salle ont été endommagées par un bombardement anglais, effectuera sa réouverture dès que les réparations, assez longues, seront terminées.

Le *Capitole*, atteint lui aussi par des bombes n'est pas actuellement réparable.

Le *Kursaal* va effectuer très prochainement sa réouverture, dès que les formalités nécessaires auront été remplies.

L'*Alhambra* a été ouvert quelques mois, puis fermé. Cette ex-salle du circuit Sirtzky sera sans doute exploitée de nouveau d'ici peu de temps.

Certes, les recettes sont loin d'atteindre les chiffres de la saison 1939-40. Mais, néanmoins, elles sont honorables étant donné le mode d'exploitation. Le public a repris le chemin des salles, d'autant que les directeurs s'emploient à donner des programmes dignes d'intérêt ou à les corser, tels le *Rex* et l'*Eden* par la présentation d'attractions de music-hall.

Jusqu'à ces dernières semaines, les films passant au Havre, étaient surtout des reprises, dans l'ensemble, excellentes, venant de la production de l'*Alliance Cinématographique Européenne*, *Tobis-Films*, *Gray Film*, *Films Strius*, *Compagnie Parisienne de Location de Films*, *Discina*.

Mais voici qu'apparaissent aux programmes des premières visions de haute qualité qui passent sur les écrans havrais en même temps qu'à Paris.

Le *Rex* présente *Allo, Janine!* film A.C.E., et le *Sélect*, après *L'Etoile de Rio*, film Tobis, a passé *La Fugue de M. Pelterson*, de la même firme. Et ceci n'est qu'un commencement.

Les directeurs soutiennent d'ailleurs leurs efforts de programmation par une publicité qui, tout en restant éloignée des lancements d'avant-guerre, est adaptée aux circonstances actuelles et portée au maximum possible.

Les directeurs havrais poursuivent donc leurs efforts et si, au début, l'exploitation reprise fut difficile, elle a, dès à présent, triomphé de toutes les difficultés nées d'une compréhensible désorganisation et d'une diminution sensible de la clientèle.

Aussi peuvent-ils envisager avec un optimisme motivé ce commencement de l'année 1941 et attendre une ascension croissante des recettes justement méritée par leur persévérance et leur souci d'apporter aux spectateurs, le si nécessaire réconfort de belles et saines distractions.

M. L.

LE BEL EFFORT DE L'OLYMPIA DE BORDEAUX

Depuis le 1^{er} décembre 1940, l'*Olympia* de Bordeaux (S.N.E.G.) est dirigé par M. René Besnard, jeune et sympathique directeur qui arrive de Paris où il dirigeait le *Rex*, de la même société.

M. Besnard a marqué son premier contact avec le public bordelais par un lancement important de la grande production de l'*Alliance Cinématographique Européenne* : *Le Maître de Poste*, lancement organisé avec le concours de cette maison. Rien ne fut négligé pour attirer le public à l'*Olympia* et le succès fut éclatant puisque en deux semaines d'exploitation, le film réalisa 185.000 francs de recette.

D'autres excellents programmes ont été également projetés à l'*Olympia*; c'est ainsi que cette salle, au cours du premier trimestre de la saison 1940-41 présenta : *Les Trois Codonas* (une semaine : 81.000 francs), *La Fugue de M. Pelterson* (une semaine : 86.000 francs). Actuellement, le dernier « *Fernandel* », *Monsieur Hector*, bat tous les records.

Ne ménageant pas ses efforts, la direction S.N.E.G. présente chaque mois un important programme de music-hall avec le concours des grandes vedettes parisiennes telles que Fred Adison, Fréhel, Léo Marjane, Adrius, l'Orchestre Django Reinhart, Le prochain programme comprend Georgius, Jhonny Hesse, Bords et Ded Rysel. D'autres vedettes comme Edith Piaf, l'orchestre Raymond Legrand, sont annoncées.

Durant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1939, les recettes de l'*Olympia* s'élevaient à 1.170.000 fr. Au cours des mêmes mois de l'année 1940, les recettes ont dépassé 1.660.000 fr., soit une augmentation de près de 500.000 fr. en quatre mois. G. C.

Grand succès des "Trois Codonas" en sortie générale

Le grand film dramatique de Tobis, *Les Trois Codonas*, passe depuis six semaines en sortie générale sur les principaux écrans de Paris et de la province.

Partout, cette production remporte le plus large succès.

M. R. de Pauw, Directeur du *Zoo-Palace*, 275, avenue Daumesnil, à Paris, nous apporte un témoignage direct de cette réussite par la lettre suivante, adressée à la Société Tobis-Films :

Paris, le 15 janvier 1941.

Monsieur le Directeur
des Films Tobis,
Rue de Lubeck,
Paris.

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que la plus grosse recette réalisée dans notre salle depuis son ouverture, a été faite avec votre film, *Les Trois Codonas*.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Signé :
R. de Pauw.

SOUFFLERIE TEMPÊTE

La plus efficace, conforme aux règlements, le plus grand nombre en service, la moins chère.

Avance Automatique REGULARC

Plus de 300 salles équipées, la meilleure avance adaptable instantanément sur toute lampe à arc.

Toutes Fournitures pour Cinémas

Lampes excitatrices pour tous lecteurs, en stock. Lampes amplis, films annonce, colle à film, tickets, punaises, tambours, courroies, etc., etc.

Revendeur officiel

CHARBONS LORRAINE

Miroirs E.V.B. la plus grande luminosité

ANTI-BUÉE pour viseur de projection

Atelier pour Réparations Mécanique et Electrique

Dépannage, Service Entretien

par spécialistes, Appareils mesures ultra moderne

Réparation de tous Hauts-Parleurs

Toutes Références sur demande

Etab^l R. PIQUET

9, Rue du Soleil, PARIS (20^e)

Téléphone : MÉNII 53-10

A NANCY

Réouverture du "Majestic" et du "Ciné-Parc"

Grand succès de "Paradis Perdu" au Majestic

Les fêtes de Noël ont donné lieu à la réouverture de deux importantes salles de Nancy : Le *Ciné-Parc*, dirigé par son propriétaire, M. Friaise, et le bel établissement de la Société des Cinémas de l'Est : Le *Majestic*.

Le programme de réouverture du *Majestic* affichait *Paradis perdu* d'Abel Gance; une œuvre supérieurement interprétée et profondément émouvante. Cette salle donne trois séances par jour : 14 h., 16 h. 30, 19 h. 30, avec les prix suivants : en matinée, 6, 8, 12,50; en soirée, dimanche et fêtes, 6, 8, 10, 12,50.

M. Guy Mars, qui en assume la direction, s'occupera également de l'*Olympia* qui doit rouvrir incessamment, dès ses transformations achevées.

Il ne reste donc à Nancy plus que trois salles complètement fermées, puisque l'*Empire* demeure « Soldaten-Kino ». M. J. K.

Victoria Electric

Fondée en 1928

5, Rue Larrive - PARIS - 8^e

Laborde 15-05

Metro Villiers

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-ampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...
Lanterne à arc, Micros, Bobines enroulées, etc...
Réparation — Mécanique — Projecteurs



PRÉSENTE...

les meilleurs films
A SUCCÈS

LE GRAND ÉLAN

(SORTIE LE 2 AVRIL 1941)

COURRIER D'ASIE

(SORTIE LE 7 MAI 1941)

GRAND-PÈRE

(SORTIE LE 14 MAI 1941)

... et vous rappelle :

FANFARE D'AMOUR ■ CARREFOUR
BELLE ÉTOILE ■ UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN
MON DÉPUTÉ ET SA FEMME ■ NORD ATLANTIQUE
LE CHIEN JAUNE ■ PRÊTE-MOI TA FEMME



C.I.P.L.A.

101, Rue de Prony, (17^e)

Carnot 60-36

est à votre disposition...

Charbons de Projection
Lanternes automatiques
Tous miroirs verre ou métal
Colle à films - Accessoires





La charmante vedette Jenny Jugo, déjà applaudie dans *Nanette*, vient de faire une nouvelle création tout à fait personnelle dans *La Folle Etudiante*.
(Photo A. C. E.)

Aux studios de La Garenne, on tourne des films Mimephone destinés à l'enseignement des langues vivantes

Il y a une quinzaine de jours a commencé, aux studios de la Garenne, la réalisation d'une série de films qui permettent, sous la forme cinématographique, l'enseignement rapide et simple des langues vivantes.

Dans cette méthode, intitulée « Miméphone », et imaginée par M. Vignal, le professeur est remplacé par l'écran sonore.

Le premier film tourné, en accord avec les Autorités Françaises et les Autorités Occupantes, constituera le cours élémentaire de langue allemande. Il est réalisé par la Société Siffra, sous la direction de M. René Delacroix, adaptateur des Leçons et metteur en scène des films Miméphone.

Bien qu'il s'agisse là de films spéciaux, il est intéressant de signaler que ce « premier tour de manivelle » est effectivement le premier qui ait eu lieu dans un studio parisien depuis le mois de juin.

SERVICE ENTRETIEN
DE
TOUS TYPES DE CABINES

Téléphone: TALibout 50-85

DÉPANNAGE Amplis RÉPARATION Projecteur

CGMC

60-62, Rue d'Hauteville - PARIS (10^e)

INSTALLATIONS COMPLETES

La nouvelle organisation du Cinéma Hollandais

Comme en France et comme en Belgique, l'Industrie cinématographique des Pays-Bas vient d'être organisée sur des bases nouvelles. L'organisation du cinéma dans ce pays a été confiée au « Nederlansche Bioscoopbond » qui, d'ailleurs, existait déjà avant le 10 mai et avait mission d'ordonner et de réglementer la vie de la corporation au point de vue commercial.

Le « Nederlansche Bioscoopbond » fonctionne maintenant sous le contrôle du secrétaire général du Ministère de l'Instruction Publique à qui a été dévolu le soin d'organiser l'Industrie cinématographique.

Nous reviendrons plus en détail sur la nouvelle organisation du cinéma aux Pays-Bas. Signalons, toutefois, que les studios Cinétone ont repris leur activité et ont déjà réalisé plusieurs films de court métrage.

La situation de la S.A.C.E.M. en Belgique

Nous lisons, chez notre confrère belge *Cinéma* (numéro du 15 janvier), l'information suivante :

La fin de la S.A.C.E.M., dont on parlait depuis quelques jours, est à présent chose officielle. Par une ordonnance du pouvoir occupant datée du 2 janvier la N.A.V.E.A. vient de se voir confier l'intermédiaire des droits d'auteurs en Belgique. On ne jettera pas un pleur sur la fin de la S.A.C.E.M., dans les milieux du cinéma, pour diverses raisons dont la principale est le conflit permanent entre cette société d'origine étrangère et les directeurs de cinéma.

Mais cette disparition — comme l'arrêt de la Cour de Cassation que l'on attend pour le 13 février — créent et créeront, en matière de droits d'auteurs de cinéma, une situation toute nouvelle.

CINÉMA
FORMAT RÉDUIT

Transformation obligatoire
17 mm. 5 en 16 mm.

RÉALISATION IMMÉDIATE

Sécurité absolue pour le film par adjonction d'un lecteur tournant

ELECTROTECHNIQUE MODERNE
69, Boulevard Gouvion-Saint-Cyr
PARIS (17^e)

Téléphone: GALv. 80-07

L'ANNUAIRE PROFESSIONNEL

LE TOUT CINÉMA

Edition 1941
(20^e année)

PARAITRA PROCHAINEMENT

sous les auspices des organisations officielles du Cinéma Français

Nous prions les membres de la corporation d'envoyer d'urgence les renseignements qui leur sont demandés par circulaire

19, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}
RICHELIEU 85-85

Le nouveau Conseil d'Administration de l'Association des Auteurs de Films

L'Association des Auteurs de Films a tenu récemment, comme la Société des Auteurs dramatiques à laquelle elle est affiliée, son assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'Administration, élu au scrutin secret, est composé de M. Marcel L'Herbier, réalisateur de films, Président. M. Jacques de Baroncelli, réalisateur de films, Vice-Président. M. Steve Passeur, auteur, Vice-Président. M. Jean Grémillon, réalisateur de films, Secrétaire général. Mme Germaine Dulac, réalisatrice de films, Trésorière. M. Georges-André Cuel, auteur, Commissaire aux comptes. M. Marius-François Gaillard, compositeur, Archiviste. MM. Marcel Carné, Christian Jaque, Jean Dréville, Maurice Gleize, Roger Ferdinand, Léo Joannon, Charles Méré, Max de Vaucorbeil, Membres du Conseil d'Administration.

Le Président sortant, Charles Burguet, a été, à l'unanimité, nommé Président d'Honneur par l'Assemblée Générale.

Marcel L'Herbier et Steve Passeur ont été désignés pour siéger à la Commission des Auteurs et Compositeurs dramatiques et y représenter l'Association des Auteurs de Films.

ECRANS
MICHEL AVENARD
12, RUE EDOUARD VAILLANT VITRY-S/SEINE DAN.: 15-49

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CINÉMAS
Mécanique et Réparation

E. STENGEL
11 et 13, Faubourg Saint-Martin, PARIS-X^e
Tél.: BOT. 19-26 Métro: Strasbourg-St-Denis

CHARBONS: Alternatif et continu Normaux et haute intensité - Toutes dimensions
MIROIRS - OBJECTIFS - LENTILLES
Pièces détachées pour GAUMONT Sag. CMGB-Pathé ABR
Lampes pilote de contremarche - Lanterne "SORTIE"
Colle à films, Huile, Désinfectants parfumés
AIGUILLES PICK-UP - COURROIES - ZAPON
Cartes de Sortie - Loué - Vestiaire
Imprimerie spéciale de tickets
VADEMECUM DE L'OPÉRATEUR
Rouleaux de papier - Bandes papillons
GRAND CHOIX DE GÉLATINES DE COULEURS

LES NOUVEAUX FILMS

La Folle Etudiante

Comédie gaie
parlée en allemand (G)
(sortira doublée)
avec Jenny Jugo

A. C. E. 95 min.

Origine : Allemande.
Production : Klagemann-Film-D.F.E.

Réalisation : Erich Engel.
Interprétation : Jenny Jugo (Jenny), Karl Ludwig Diehl (Le Professeur Bruchsal), Hanne Stelzer (Hans Faber), Léo Peukert (Le Pre de Jenny).
Studios : Berlin.

Sortie en exclusivité : Paris, 14 janvier 41 au Colisée.

Charmante comédie, pleine de finesse, de sensibilité et de jeune gaieté. L'action, qui se déroule dans les milieux d'étudiants en médecine de l'Université de Berlin, est animée par la désinvolture, la fantaisie et le « mordant » d'une actrice remarquable, au talent très personnel, Jenny Jugo, déjà applaudie récemment dans *Nanette*.

Le film est un mariage agréable et légèrement conduit.

Jenny, victime d'un accident d'automobile et conduite à une clinique, reprend, après l'opération, ses habitudes d'enfant gâtée et volontaire; elle se montre insupportable, et au moment de son départ, le médecin-chef, le professeur Bruchsal, lui dit ses vérités.

Frappée par cette leçon sévère, elle veut prouver qu'elle est capable de « quelque chose » et prend ses inscriptions à la Faculté de Médecine. La voici étudiante; mais elle n'est pas prise au sérieux, notamment par Feber, l'assistant du patron.

Chez elle, Jenny terrorise chacun en établissant des diagnostics terrifiants. Son père veut en finir et, pour hâter un mariage qu'il tient prêt, il veut engager le professeur Bruchsal à écarter Jenny de la Faculté. Mais Jenny ne l'entend pas ainsi; elle quitte le domicile paternel et s'installe dans une petite chambre d'étudiant, voisine de celle qu'occupe Faber.

Les scènes traditionnelles du « dépit amoureux » se jouent bientôt entre les deux jeunes gens.

Au Bal des Etudiants, Bruchsal essaie de convaincre Jenny de renoncer à ce qu'il croit être une simple amourette... Lui-même échappe de justesse au charme prenant de la jeune fille, et l'on voit, au dénouement, Faber et sa jeune femme s'embarquer sur le paquebot qui les mènera en Argentine, où un poste important, déjà, attend le jeune médecin.

Saturnin de Marseille

Comédie comique et sentimentale (G)
avec Gorlett.

U.F.P.C. 76 min.

Origine : Française.
Production : Félix Méric.
Réalisation : Yvan Noé.

Auteur : Yvan Noé.
Interprètes : Gorlett (Saturnin), Lestelly (Jean Morgan), Alcover (le Père Morgan), Jacques Varennes (le Beau-père), Denise Bosc (Denise), Jacqueline Pacaud (Suzy), Marthe Musvine (Betty), Marcelle Praince (Adèle).

Musique : Vincent Scotto.
Opérateur : Lucas.
Décors : Gratigny.
Studios : de la Seine.

Sortie en exclusivité : Paris, le 9 janv. 41, au Club des Vedettes.

Bien que le héros de cette amusante farce soit marseillais, l'action ne se déroule pas à Marseille, mais à Aix-en-Provence, à Bandol et à Paris, où nous voyons le « galéjeur » Saturnin, incarné par le fantaisiste Gorlett, successivement sous les traits d'un commis chapelier original, d'un manager plein de faconde et d'un audacieux détective amateur.

Film aimable et sans prétention qui fera rire.

Jean Morgan termine ses études à Aix-en-Provence. Son père le destine au barreau et veut lui faire épouser Suzy, la fille de son associé. Or Jean ne veut nullement devenir avocat, car il se sent irrésistiblement attiré par le théâtre et rêve de devenir un chanteur applaudi. De plus, il aime une de ses camarades de cours, Denise, mais celle-ci disparaît.

Epaulé par son ami Saturnin, dont le frère est propriétaire d'une boîte de nuit à Paris, Jean fait ses débuts de chanteur sous un pseudonyme. Il obtient un vif succès et on lui propose une tournée de quelques semaines dans le Midi. Malheureusement, Jean est invité à la même époque à Bandol par une parente qu'il n'a jamais vue; qu'à cela ne tienne : c'est Saturnin qui se fera passer pour Jean.

A Bandol, Saturnin retrouve Denise qui est entre les mains de son beau-père, un fieffé coquin. Il avertit Jean, mais celui-ci croit, sur des apparences trompeuses, que la jeune fille n'est plus digne de son amour. Et comme on lui offre un contrat avantageux à l'étranger, il s'expatrie. Il devient célèbre et gagne beaucoup d'argent, mais il n'oublie pas Denise.

Fort heureusement, à son retour, son ange gardien, Saturnin, arrange définitivement les choses à la satisfaction de tous.

Retour à la vie

Comédie dramatique doublée (A)
avec

Camilla Horn, Maria Andersgast
Albrecht Schoenhals
TOBIS 103 min.

Origine : Allemande.
Production : Adler Film.
Réalisation : Jürgen von Alten.

Auteur : Roman de Curt Reinhard Dietz.
Interprètes : Albrecht Schoenhals (D^r Thomas Ueding), Camilla Horn (Kate, sa femme), Maria Andersgast (Suzanne Claus), Fritz Eugen (Manfred), Theodor Loos (Steffen), Fritz Genschow (Le Chauffeur), Albert Florath (Le Médecin de Campagne).

Musique : Herbert Windt.
Doublage : Studios C. T. M.

Sortie en exclusivité : Paris, 15 janv. 1941, au « Paris ».

Poignant conflit dramatique sur le cas d'un médecin qui, s'étant volontairement accusé d'un meurtre dont il était innocent, a été condamné et n'a plus le droit d'exercer son métier. Comment s'effectuera pour lui le « retour à la vie » ? Tel est le thème de ce film, au sujet nouveau et sobrement narré, qui mêle à de splendides images d'extérieurs, des scènes souvent émouvantes.

Infatigable travailleur, le jeune docteur Thomas Ueding délaissait Kate, sa jeune femme. Kate sortait chaque soir et flirtait avec abondance. Elle eut un amant. Celui-ci la trompa. Jalouse, elle tira sur lui. Et ce fut le drame qui vint éclabousser brusquement la vie droite et austère du docteur Thomas Ueding.

A cet instant, le docteur ne pensa qu'à son fils, le petit Peter. A tout prix, il fallait conserver une mère à l'enfant. Il s'accusa du crime commis par sa femme et se laissa condamner à sept ans de prison.

Sa peine terminée, il apprend deux choses atroces : son enfant est mort, et il n'a plus le droit d'exercer son métier.

Thomas Ueding n'est plus, désormais, qu'un homme à la mer. Mais le hasard, subitement, le ramène à son « beau métier ».

Pour sauver un petit garçon malade, Thomas Ueding doit tricher. Des poursuites pour exercice illégal de la médecine le menacent. Mais une femme admirable, la mère de l'enfant, l'aidera; son avocat et un vieux médecin de campagne le soutiendront; ses anciens collègues plaideront pour lui, et il pourra venir à bout de tous les obstacles. Il retrouvera enfin un but dans la vie.

(G) : Film visible par tous.

(A) : Four adultes seulement.

L'Océan en Feu

Drame d'aventures doublé (G)
avec

Hans Söhnker, René Deltgen
A. C. E. 88 min.

Origine : Allemande.
Production : Terra Film.
Auteur : Werner P. Zibaso.

Musique : Lothar Brühne.
Réalisation : Günther Rittau.
Interprètes : Hans Söhnker (Nick Dorland), René Deltgen (Tom Finberg), Rudolf Fernau (Pedro de Alvarado), Winnie Markus (Juana, sa nièce).

Doublage : Henri Debain.
Sortie en exclusivité : Paris, 15 janv. 1941 à l'Olympia.

Un bon film d'aventures aux péripéties mouvementées qui initie le spectateur aux dangers de toutes sortes que courent les scaphandriers dans l'exercice de leur périlleux métier.

De remarquables tableaux sous-marins et le clou final constitué par d'impressionnantes vues d'une immense nappe de pétrole brûlant à la surface de l'océan, ajoutent encore à l'intérêt de cette histoire où la jalousie tient un rôle important.

Quelque part sous les tropiques, la jolie Juana est propriétaire d'une hacienda prospère qui suffit à son bonheur, mais son oncle Pedro s'est associé avec un certain Mac Gann pour exploiter un gisement de pétrole sous-marin. Les travaux préparatoires ayant englouti déjà le capital investi par Pedro, ce dernier demande à Juana de l'autoriser à hypothéquer l'hacienda, mais celle-ci refuse énergiquement. Pedro veut la contraindre par la force, mais Nick Dorland, un scaphandrier venu pour repérer l'emplacement exact du gisement de pétrole, prend la défense de la jeune fille qu'il aime.

Furieux, Pedro dresse alors contre Nick, un camarade du scaphandrier, Tom, qui est également amoureux de Juana, en lui faisant croire que Nick s'est conduit envers lui d'une façon indigne, et qu'il veut garder pour lui seul l'or d'une épave qu'ils ont découverte ensemble.

En réalité, c'est Pedro qui voudrait s'approprier le trésor que recèle l'épave, mais sa machination est déjouée au dernier moment.

Et Tom sauve d'une mort certaine Nick en allant le chercher au fond de l'eau alors que le câble qui le reliait au bateau venait de se rompre, et qu'une nappe de pétrole venait de s'enflammer accidentellement, transformant l'océan en un immense brasier. Les deux hommes se réconcilieront et Nick épousera Juana.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOI

Secrétaire sténo-dactylo, connais. parfaites, exc. référ. location, cherche emploi.

Ecr. Mme Gohai, 35, rue Schefker, Paris (16^e).

Vérificatrice, très sérieuses référ., cherche place.

Ecrire Mme Castera, 4 ter, rue de Nancy, Maisons-Alfort (Seine).

Secrétaire sténo-dactylo, exc. référ., maisons location, cherche emploi program. Accepterait place représentante.

Ecrire case n° 147, à la Revue.

MARIAGE

M. Alphonse Boeglin, Directeur-Propriétaire du Kursaal-Cinéma de Belfort, nous fait part du mariage célébré le 27 janvier, de son fils Louis avec Mlle Reine Seethaler.

Tous nos compliments et meilleurs vœux de bonheur.

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

STUDIO 28, Sté à R. L., 51.000 fr., 10, rue Tholozé (26 déc. 1940).

CINE-SUD, Sté à R. L., Exploitation de cinémas, 20, rue Chevreul, cap. 52.000 fr. (6 déc. 40).

CONSORTIUM DU FILM, Sté An. 100.000 fr., Industrie Cinématographique, 3, rue Clément-Marot.

THEATRE ET CINEMA, S. à R. L., 50.000 fr., 6 bis, Impasse Sandrie, Paris.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

ECOLE TECHNIQUE DE PHOTOGRAPHIE, Sté A., 550.000 fr. Montel et Chrétien liquid., 85, rue de Vaugirard (14 déc. 1940).

CESSIONS DE SALLES

SPLENDID CINEMA THEATRE de Choisy-Le-Roi. Sté à R. L., 625.000 fr. M. Marcel Rocher a cédé 248 parts à M. Serge Dairaines, 31, rue Tronchet.

Mme Ligier a cédé 2 parts à M. Duglé (1^{er} janv. 1941).

CINEMA à Milly (S.-et-O.). Mme Fournillon a cédé à M. Admirand (4 janv. 1941).

CINEMA à Malakoff, 47, av. Pierre-Larousse. Sté Exploitations Modernes a cédé à M. Picard (fin de gérance) (11 janv. 1941).

La Sté LE VANVES-PALACE a loué à bail à Mlle Ginette Leclerc et M. Lucien Galas, le fonds de cinéma VANVES-PALACE, 53, rue de Vanves, à Paris. (27 déc. 1940).

CONCORDAT

FRANCE EXPORT FILM, Sté en comm. simple, 50.000 fr., 3, rue d'Hautville et CALBETO (José), 30, rue de l'Échiquier. Créanciers convoqués 22 janv. 41, 10 heures au Tribunal de Commerce.

POULAIN (André-Auguste), fonds de commerce, fabricant matériel de cinéma, 116, rue de la Convention, demeurant 87, rue Leblanc. Créanciers convoqués 21 janv. 9 h. 30 au Tribunal de Commerce.

Monsieur, très au courant administration, cherche place. service des achats, publicité, Sérieuses référ.

Ecrire case n° 148, à la Revue.

Directeur, chef de poste, 7 et 4 années même société, référ. techniques et morales premier ordre, cherche situation chef de poste ou gérance, Paris ou province.

Ecrire case n° 149, à la Revue.

Opérateur, électricien mécanicien, longues référ. dans important circuit, cherche place sérieuse, Paris ou province.

Ecrire case n° 150, à la Revue.

Directeur retiré, 45 ans, reprendrait direction cinéma ou agence distribution, Paris ou sud-ouest. Réf. techniques et morales premier ordre.

Ecrire M. Chevrier, 112, cours de Verdun, Bordeaux (Gironde).

VENTE CINÉMA

A vendre, cinéma, 700 pl., ville 30.000 habit. Bon rapport.

Ecrire case n° 152, à la Revue.

ACHAT CINÉMA

Acheterais cinéma ou prendrais participation jusqu'à 400.000 fr.

Ecrire case n° 151, à la Revue.

VENTE MATÉRIEL

A vendre, poste double Universel complet, cause double emploi bon état. Prix 15.000 fr.

Ecrire case n° 153, à la Revue.

A vendre : 1 arc complet pour miroir de 140.

Deux lecteurs de son à couloir fixe avec cellules.

Ecrire M. Guth, quai Rochebeau, Briare (Loiret).

A vendre, très bonne occasion poste double en marche dans une grande salle ou un poste double neuf.

Ecrire Cinéma Georges, à Dombasle (M.-et-Moselle).

DIVERS

Directeur bien introduit accepterait programmer ou gérer salle, petit circuit Paris, banlieue, province.

Ecrire case n° 154, à la Revue.

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS

Du 15 au 31 janvier 1941

1 FILM FRANÇAIS

Moulin-Rouge (Cinéma de France), le 15 janvier au Paramount.

6 FILMS DOUBLES

Le Maître de Poste (A.C.E.), le 15 janvier au Helder.

Le Paradis des Célibataires (A.C.E.), le 15 janv. à la Royale.

La Grande Révolte (Sirius), le 15 janv. au Biarritz.

Les Rapaces (Tobis), le 29 janv. au Normandie.

Premières Amours (A.C.E.), le 29 janv. au Français.

Effeillons la Marguerite (A.C.E.), le 29 janvier au Moulin-Rouge.

1 VERSION ORIGINALE

Meurtre au Music-Hall (A.C.E.), le 17 janvier au Lord-Byron.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS

Sem. du 29 janv. au 4 févr. 1941

Aubert-Palace : *Café du Port* (2^e s.).

Biarritz : *Le Grand Élan*.

César : *Cavalcade d'Amour* (2^e s.).

Champs-Élysées : *Louise*.

Colisée : *La Folle Étudiante* (v. o.).

(2^e semaine).

Gaumont-Théâtre : *Quartier Latin*.

Helder : *Le Maître de Poste* (double) (2^e semaine).

Gaumont-Palace : *Le Paradis des Célibataires* (double).

Impérial : *La Fille au Vautour* (d.).

La Royale : *Le Paradis des Célibataires* (double).

Lord-Byron : *Meurtre au Music-Hall* (v. o.) (2^e semaine).

Mademoiselle : *Battement de Cœur* (2^e semaine).

Marivaux : *Paradis perdu* (7^e sem.).

Max-Linder : *Monsieur Hector* (7^e sem.).

Moulin-Rouge : *Effeillons la Marguerite* (double).

Normandie : *Les Rapaces* (double).

Olympia : *L'Océan en Feu* (double) (3^e semaine).

Paramount : *Moulin-Rouge* (3^e s.).

Paris : *Retour à la Vie* (d.) (3^e s.).

Portiques : *Paradis perdu*.

Triomphe : *Campement* 13.

Ursuline : *Le Quai des Brumes*.

Vente, Achat, Cinéma Constitution de Sociétés

CABINET BREMONT

20^e Année

62, rue Taitbout, Paris
Trinité 16-74

L.T.C.

SAINT-CLOUD

LABORATOIRES
LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS
SAINT-CLOUD

M O L . 5 5 - 5 6

VENTE ACHAT CINEMAS

AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE

112, boul. Rochechouart.
MONTmartre 86-66

LIQUIDATION DE SOCIÉTÉS

ACTOR FILM, Rupp et Rodriguez, liquidateurs, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule (26 déc. 40).

ACTUAL CHAMPS-ÉLYSÉES, Foucret et Verissi, 116 bis, Champs-Élysées (16 déc. 40).

COMPT. FRANC. CINÉMATOGRAPHIQUE et CONSORTIUM FRANC. DU FORMAT REDUIT, Benoist liquid., 40, rue François-1^{er} (21 déc. 40).

LOUXOR FILM, Rupp et Rodriguez, liquid., 7, rue Saint-Philippe-du-Roule (23 déc. 40).

PRODUCTIONS BERCHOLZ, Milon liquid., 99, Champs-Élysées (29 nov. 40).

ADJUDICATION DE SALLES

Le MOULIN-ROUGE, 39, rue Charles-Gide à Drancy (Seine). Le REX, 199, av. Henry-Barbusse à Drancy, 14 février 1941; 14 h. 30, étude de M^e Saintville, notaire à Aubervilliers.

PRODUCTION DE TITRES

Sté N.E.F. (La Nouvelle Edition Française), Sté à R. L., cap. 60.000 fr., 18, rue de la Grange-Batelière. Entre les mains de M. Villemain, syndic de faillites, 6, rue de Savoie, Paris.

CHERCHONS

DOCUMENTAIRES - COURTS SUJETS

MUETS OU SONORES

Faire offres aux

FILMS JEAN MINEUR

79, Champs-Élysées Tél. : BALzac 00-01

VIENT DE PARAÎTRE

LE VOLUME IV DU CATALOGUE REPERTOIRE DES FILMS

Cette importante brochure de plus de 100 pages, publiée et éditée par notre excellent confrère L. Druhot, comprend la liste complète des films autorisés à la date du 1^{er} janvier 1941.

S'adresser aux Editions de « L'Action Cinématographique », 1, avenue Hoche, Paris (8^e). Prix au bureau 20 fr. Envoi par poste contre 22 fr. en chèque, mandat ou timbres-poste.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

STUDIOS DE BILLANCOURT, A. Ord., 6 février, 11 h., 49 bis, avenue Victor-Emmanuel-III.

LA SCIENCE FILMEE, A. G. Extr., 27 janv., 15 h., 10, rue Marbeuf.

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

DISTRIBUTION EUROPEENNE, Sté à R. L., 40.000 fr., 124, rue La Boétie (Jugement 14 janv. 41).

CHIFFRE RECORD

11.004 ENTRÉES

enregistrées au GAUMONT-PALACE le Dimanche 19 Janvier

avec

LE PLANCHER DES VACHES

DE

NOËL-NOËL

CINÉ-SÉLECTION

Service Location

92, AV. DES TERNES - PARIS (17^e)

Téléphone: GALvani 55-10

Une Mordante Satire !

le premier film qui ose dire la Vérité !



TOBIS
PRÉSENTE

LES RAPACES

avec

IRENE von MEYENDORFF - ROLF WANKA

OTTO TRESSLER - GEORG ALEXANDER

HANS OLDEN - OSKAR SIMA

Réalisation de HEINZ HELBIG

Un "Wien-Film"
de la
BAVARIA